

DOSSIER DE PRESSE

Reconversion du site de l'ancien collège de Colombelles

La charte ÉcoQuartier est signée !



27 janvier 2023

LA CHARTE ÉCOQUARTIER EST SIGNÉE !



Vendredi 27 janvier 2023, à 11h00, Marc POTTIER, Maire de Colombelles, Joël BRUNEAU, Maire de Caen, Président de Caen la mer, et agissant dans ce cadre en tant que Président de Normandie Aménagement et Pascale HUYGHE-DOYERE, Directrice de Normandie Aménagement sont réunis pour signer la charte ÉcoQuartier du futur quartier issu de la reconversion du site de l'ancien collège Henri-Sellier à Colombelles.



Emprise du futur nouveau quartier

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PROJET

Depuis la fermeture du collège Henri-Sellier de Colombelles en 2018, votée par le Conseil Départemental du Calvados, l'emprise de l'établissement laisse une friche d'environ 1,8 hectare que la commune de Colombelles souhaite remobiliser.

La réflexion autour du site a permis d'aboutir à un projet de quartier d'habitat, dans l'esprit d'un parc habité, laissant toute sa place à la nature.

Situé dans un lieu stratégique de la ville, entre le bois, le groupe scolaire, la cité suédoise et le centre-ville, ce projet est une opportunité d'offrir aux habitants du futur quartier un cadre de vie de qualité mais aussi de permettre aux Colombellois un accès direct et plus aisé au bois et aux bords de l'Orne.

ÉLÉMENTS-CLÉS

- Superficie : 1,8 hectare
- Nombre de logements : 80 environ
- Programme de logements diversifiés

CALENDRIER DE L'OPÉRATION

2023



Préparation des travaux

2024



Travaux des futurs espaces publics

2025-2026



Suivi des travaux des promoteurs et travaux de finition des futurs espaces publics



Renouveler la ville c'est recréer du lien, de la mixité sociale, et ainsi permettre aux habitants de se réapproprier des espaces publics conviviaux et sécurisés ouverts sur la ville.





LA DÉMARCHE ÉCOQUARTIER

Portée par le Ministère de la Transition écologique, la démarche ÉcoQuartier favorise de **nouvelles façons de concevoir, construire et gérer la ville durablement**.

Cette charte repose sur 4 objectifs :

- **encourager la sobriété** dans la consommation des ressources naturelles et de l'énergie ;
- **penser le bien-être des habitants** et la qualité du cadre de vie comme des leviers de la résilience du quartier ;
- **proposer une offre de logement pour tous**, de qualité (énergétique, environnementale et d'usage) adaptée, diversifiée et des espaces publics favorables à la rencontre et aux activités physiques ;
- **diversifier l'offre de services et d'équipements** et intensifier les usages de la ville.

En signant cette charte, **Normandie Aménagement et la Mairie de Colombelles** montrent leur ambition de développement durable, de la conception à l'évaluation continue une fois les habitants installés.

UNE RECONVERSION
QUI PERMET DE
RENOUVELER ET
AMÉLIORER LE CADRE
URBAIN DU
QUARTIER D'UN
POINT
DE VUE
ENVIRONNEMENTAL

Un projet qui amène la nature en ville :

- ✓ création d'un **corridor écologique**
- ✓ renfort de la trame paysagère
- ✓ maintien sur site et **valorisation des arbres remarquables**
- ✓ création d'une **voie douce paysagère desservant le quartier au centre-ville et au bois de Colombelles**
- ✓ **désenclavement du bois de Colombelles**
- ✓ **gestion des eaux pluviales** par des systèmes alternatifs (noues, bassins paysagers ouverts).



COLOBELLES A SU FAIRE AVEC SES CONTRAINTES.
AUJOURD'HUI, COLOBELLES FAIT AVEC SES
ATOUPS.

UN PROJET QUI RÉPOND AUSSI À L'OBJECTIF « ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE » DES SOLS (ZAN)

Le gouvernement, dans le cadre du Plan Biodiversité, a fixé sa volonté de **réduire par deux l'étalement urbain en revalorisant les terres non construites à échéance 2031.**

Avec la reconversion du site de l'ancien collège Henri-Sellier, Normandie Aménagement et la Mairie de Colombelles répondent à l'objectif en réalisant une **requalification urbaine, en densifiant l'habitat tout en y maintenant une très haute qualité de vie et de service.**

À terme, il s'agit de **renouveler l'habitat de ce secteur dans le respect des réglementations thermiques et environnementales actuelles.** Symbole de résilience du territoire, ce projet s'inscrit dans le cadre d'un processus ambitieux tant par ses formes que ses fonctions futures.

Pour cela, **le projet est lauréat de l'aide financière de France Relance sur le Fonds Friche** permettant la reconquête des friches urbaines, à hauteur de 800 k € HT pour réduire le déficit.

Financé
par



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU



margerie & pasquet



CONTACTS PRESSE

Manon Lecouturier | Chargée de communication

m.lecouturier@normandie-amenagement.fr

02 31 35 88 25 - 06 34 40 30 32

Antoine Attali | Chargé d'opérations

a.attali@normandie-amenagement.fr

02 31 35 18 62